

# CCE extraordinaire du 18 février 2019

## Déclaration CGT

Messieurs,

Le 3 février 2017, l'ensemble des syndiqués CGT d'Argenteuil réunis en assemblée générale validaient au terme d'un débat de plusieurs mois une revendication CGT historique, la construction d'une usine neuve moderne et du 21<sup>ème</sup> siècle, en remplacement de celle d'Argenteuil.

En novembre 2017, après plusieurs mois d'informations et de débat avec les salariés, nous présentions à la direction générale cette revendication, inscrite dans un projet global baptisé : « *un seul avenir, le progrès social* ».

Deux ans quasiment jour pour jour, nous voici aujourd'hui convoqués pour entériner cette décision dont la CGT a été l'initiatrice et le moteur.

Nous le savons tous, un projet d'une telle ampleur n'a pas vu le jour dans notre entreprise depuis bien longtemps.

Ne nous voilons pas la face :

Oui, ce sera difficile

Oui, certains vont passer des nuits blanches,

Oui il y aura certainement des ratés et des imprévus.

De par leur investissement et leur implication, les élus CGT, et plus particulièrement ceux d'Argenteuil ont certainement plus conscience que quiconque ici autour de la table de l'ampleur de la tâche qui nous attend.

Les 2 années de travail sur ce thème nous procurent sans aucun doute une « avance » sur les sujets que nous aurons à traiter dans les mois qui viennent.

Cette anticipation nous a amené à pouvoir proposer, la semaine dernière, un projet d'accord d'accompagnement à la mobilité ayant été travaillé collectivement depuis plusieurs mois. Sans avoir la prétention d'être parfait, nous pensons que ce projet est plus juste que les quelques planches que vous nous avez présentées lors de la commission économique du 5 février 2019.

Nous vous proposons que les prochains mois soient consacrés à une mise en commun de nos travaux sur ce thème. Ce sujet représente la base, les fondations, d'un ensemble complet : aucune usine ne sera intelligemment conçue si l'implication et la participation de tous ne deviennent pas une priorité.

La CGT ne souhaite qu'une chose, que ce déménagement se passe le mieux possible et qu'aucune personne ne soit laissée au bord du chemin. Tout cela dépend en grande partie de vous, des moyens que vous y mettez, soyez-en bien conscients.

Une autre question sur laquelle la CGT sera attentive est celle de l'emploi. Avec 719 salariés actifs, Argenteuil a perdu 200 emplois en 3 ans. C'est l'établissement qui a été le plus impacté en termes d'emplois par votre plan de transformation.

En janvier 2016, nous étions **972** salariés actifs, **39** intérimaires et **294** salariés sous-traitants sur place.

En janvier 2017, nous étions **917** salariés actifs, **0** intérimaire.

Aujourd'hui, nous sommes **719** salariés actifs, **177** intérimaires et **270** salariés sous-traitants sur place.

C'est-à-dire qu'en moins de 3 ans il y a eu d'un côté une diminution de **25 %** de l'emploi Dassault et d'un autre un nombre d'emplois précaires qui est passé de **25 %** à **37 %** de l'effectif total présent.

Ces choix industriels et sociaux n'affectent pas simplement l'emploi en nombre, ils l'affectent également en qualité.

Ces décisions génèrent des pertes de savoir-faire, multiplient les difficultés d'ordre technique, y compris dans les bureaux d'études et dégradent donc les conditions de travail des salariés.

Les compétences globales de l'entreprise s'appauvrissent quand on ne maîtrise plus l'ensemble du processus. La CGT se fait un devoir de surveiller comme le « lait sur le feu » l'emploi, en nombre et en qualité, de notre futur établissement.

Nous souhaiterions également vous alerter aujourd'hui sur les erreurs à ne pas reproduire. La CGT d'Argenteuil avait, il y a quelques années déjà, alerté sur les dérives d'un carriérisme galopant. Le sens de l'intérêt général, l'entraide, l'attention des uns envers les autres semblent être des notions peu enseignées dans les grandes écoles.

Quand ces exemples égoïstes proviennent de niveaux hiérarchiques significatifs, il suffit malheureusement de peu pour que d'autres pensent qu'il s'agit d'un modèle à suivre.

Nous pensons que c'est à l'entreprise de corriger ces dérives. Dans les années d'invention et de construction qui arrivent, l'importance du bon sens doit absolument être réaffirmée. Le temps de l'obéissance et du *OUI discipliné* doit cesser.

Nous venons de vivre quelques années à Argenteuil au cours desquelles les principales activités de nombreux responsables tournaient autour de la chasse aux bouchons d'oreilles, la chasse aux affiches, la chasse au travail obligatoire le samedi, la chasse aux malades et maintenant à l'ouverture en septembre de la *chasse aux 12 minutes de pause*. Tout cela sort du bon sens recherché. Avec le projet d'usine neuve, le changement de logiciel doit être clair.

Nous vous proposons de remplacer les *opportunistes* et les *chasseurs* par des artisans dotés d'un bon sens paysan. Ils existent, des salariés pleins de bonne volonté n'attendent que ça, mais c'est à vous de veiller sur le casting !

Nous terminerons cette déclaration sur ce même thème du bon sens en revenant sur le contenu industriel du futur « Argenteuil bis » :

Comme nous l'avions expliqué, il nous semblerait parfaitement logique de maîtriser l'ensemble de la chaîne T12 Rafale et que désormais soit décidé le retour des stades C1/C7- 21/25, ainsi que les opérations de couture et d'alesage voilure Rafale (stade 1/41), tout cela par souci de cohérence industrielle.

Tous ces services sont complémentaires et indispensables. Là encore, la balle est dans votre camp.

---

## COMPTE RENDU DU C.C.E EXTRAORDINAIRE

Lundi 18 Février 2019, s'est tenu à Saint-Cloud, en présence de MM PETIT et SEGALEN, le C.C.E extraordinaire avait pour unique point à l'ordre du jour : *information et consultation du C.C.E sur le projet de transfert des activités de l'usine d'Argenteuil vers un nouveau site, à proximité immédiate, sur le même bassin d'emploi (Cergy-Pontoise).*

Après une présentation de M. SEGALEN concernant le projet de transfert et d'implantation d'une nouvelle usine à CERGY avec une capacité en terme d'effectifs et de charge de travail équivalente à celle d'ARGENTEUIL, la direction a souligné vouloir :

- Favoriser les demandes de mutation des salariés d'Argenteuil vers d'autres établissements de la société.
- Accompagner les salariés d'Argenteuil à la mobilité vers Cergy et a proposé de mettre en place un groupe de travail pour « améliorer » ces premières propositions.

La réunion s'est terminée par le recueil des avis des organisations syndicales :

- **CGT** : avis favorable, indépendamment de la poursuite des discussions concernant l'amélioration des conditions de mobilité des salariés d'Argenteuil.
- **CGC** : avis favorable sous réserve d'un reclassement de chaque salarié
- **FO** : avis favorable, tant sur l'industriel que sur le social, en adéquation avec l'avis favorable majoritaire d'Argenteuil (CGT).
- **CFDT** : avis négatif.